



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal d'Écublens

Vendredi 25 juin 2010 à 19 h.

Grande salle du Motty

Séance ouverte à 19 h 00.

Présidence: M. Alain BLANCHOUD, Président du Conseil communal.

Appel: 55 membres présents lors de l'appel.
19 personnes excusées:
Mmes et MM. Claude Bellières, Monique Bettinger, Micheline Brülhart, Viviane Burri, David Cananiello, Pascal Conti, Emmanuèle de Allegri, Jean-François Ducret, Pascal Favre, Olivier Genton, Aitor Ibarrola, Jorge Ibarrola, Alfonso Izzo, Carlos Julio Augusto, Didier Lannaz, Eric Levrat, Jean-Pierre Müller, Christian Rothen, José San Vicente.

Arrive plus tard M. Amédée Genton
Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.
Excusé M. Pierre Kaelin, Syndic qui arrivera plus tard.
Excusé hors Conseil M. Werner Kneubühler, secrétaire suppléant.

ORDRE DU JOUR

Appel.

Communications présidentielles.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 11 juin 2010.
3. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge. - Exercice 2009.
Rapport de la Commission de gestion.
4. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne.- Exercice 2009.
Rapport de la Commission de gestion.
5. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy. - Exercice 2009.
6. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS. - Exercice 2009.
Rapport de la Commission de gestion.
7. Comptes du Service Défense Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2009.
Rapport de la Commission de gestion.

8. Comptes de la Commune – Exercice 2009.
Rapport de gestion de la municipalité au conseil communal.
Rapport de la Commission de gestion.
9. Réponse à l'interpellation de M. Daniel Sage "Où en est la croisée des chemins ?" Réseau de mobilité douce dans le cadre de la construction du bâtiment socioculturel et des logements protégés.
10. Election du (de la) Président(e) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
11. Election du 1^{er} (de la 1^{ère}) Vice-Président(e) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
12. Election du 2^{ème} (de la 2^{ème}) Vice-Président(e) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
13. Election de deux scrutateurs (trices) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
14. Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) - 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
15. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2010) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
16. Communications municipales.
17. Divers et propositions individuelles.

COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

M. le Président ouvre la séance en saluant les membres du Conseil, les membres de la Municipalité, les Concitoyennes et Concitoyens ainsi que M. Salzmann, notre Boursier. Il salue également la présence de nos 2 Huissiers, MM. Taverney et Fernandez ainsi que notre technicien M. Ponci. Il remercie toutes ces personnes de leurs présences pour sa dernière séance de Présidence.

- Comme vous le savez tous nous sommes actuellement en pleine coupe du Monde de foot et la Nati joue ce soir.
- Suite à la magnifique victoire de la Suisse contre l'Espagne j'ai regardé comment faire pour que le quorum soit atteint et que cette soirée ne soit pas trop vide et j'ai contacté notre technicien M. Ponci afin de connaître les possibilités de retransmission dans cette salle ayant appris que cela avait déjà été fait auparavant.
- Malheureusement lors de la décision de mise en place d'un vidéoprojecteur, la Municipalité a décidé de mettre à la retraite, et donc à la casse, le projecteur et le Tuner qui, auparavant, permettait de retransmettre les matchs.
- Fort de cette découverte j'ai cherché dans mon matériel personnel une solution qui permettrait d'utiliser le beamer pour visualiser le match sur grand écran et avec quelques branchements, un câble supplémentaire et un magnétoscope, comme la presse l'indique, nous pourrions, avec l'aide de M. Ponci, vous retransmettre le match Suisse-Honduras pendant les moments de pause et après le conseil.

Passons maintenant aux manifestations à venir

Du 28 juin au 1^{er} juillet se dérouleront les joutes où tous les enfants de nos écoles participeront, sur 18 terrains différents, à des compétitions très diverses allant du golf aux

fléchettes en passant par les pédalos. Nous sommes tous conviés à venir encourager les enfants et l'entrée est libre.

- Ceci termine les communications présidentielles, je vous remercie et j'en viens maintenant à l'ordre du jour.

POINT 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

M. le Président ouvre la discussion, elle n'est pas demandée. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

POINT 2. APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE DU 11 juin 2010.

M. le Président ouvre la discussion. **M. Michel Hausermann**, secrétaire du Conseil, signale que bien qu'absent lors du Conseil du 11 juin, il a rédigé ce PV conjointement avec M. Werner Kneubühler, secrétaire suppléant et que ce PV porte sa signature.

La discussion n'est plus demandée. Au vote le PV est accepté à la majorité, il y a 1 abstention.

POINT 3 : Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge. - Exercice 2009. Rapport de la Commission de gestion.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Jean-Michel Barbey.

M. le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Au vote, les comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge, exercice 2009, sont acceptés à l'unanimité.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- **vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint -Sulpice ;**
- **ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;**
- **considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,**

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2009 tels que présentés concernant l'objet :

Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – Entretien des collecteurs de concentration.

POINT 4 : Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne.- Exercice 2009. Rapport de la Commission de gestion.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Jean-Michel Barbey.

M. le Président ouvre la discussion. Elle n'est pas demandée, elle est close.

Au vote les comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne, exercice 2009 sont acceptés à la majorité, il y a 1 abstention.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Bussigny-près-Lausanne, Ecublens et Echandens ;
- où le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2009 tels que présentés concernant l'objet :

Commune de Bussigny-près-Lausanne – Station d'épuration des eaux usées.

POINT 5 - Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy. - Exercice 2009.

M. le Président nous rappelle que ces comptes ne sont pas sujets au vote par notre Conseil, toutefois une discussion peut être ouverte. La Commission de Gestion n'a donc pas fait de rapport.

La discussion n'est pas demandée, elle est close.

Au vote, ces comptes sont acceptés à la majorité, il y a 2 abstentions.

POINT 6 - Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS. - Exercice 2009.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par **M. Jean-Michel Barbey**.

M. le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Au vote les comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS. - Exercice 2009 sont acceptés à l'unanimité.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport des Municipalités des communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- où le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2009 tels que présentés concernant l'objet :

Entente intercommunale – Communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice – Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins VS.

POINT 7 - Comptes du Service Défense Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2009.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Jean-Michel Barbey.

M. le Président ouvre la discussion, la parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Au vote les comptes du Service Défense Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2009 sont acceptés à la majorité, il y a 1 abstention.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- **vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice ;**
- **ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;**
- **considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,**

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2009 tels que présentés concernant l'objet :

SDIS Chamberonne, communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice pour l'exploitation du Service du feu.

POINT 8 - Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux - Exercice 2009.

M. le Président nous propose de procéder de la manière suivante :

- les comptes communaux par département
- le rapport de gestion de la Municipalité par département
- le rapport de la Commission de Gestion
- les réponses aux questions de la Commission de Gestion
- le vote sur les comptes en se référant à la page11
- donner décharge à la Commission de gestion.

M. le Président demande s'il y a une opposition à cette manière de faire. Ce n'est pas le cas aussi la discussion est ouverte :

Pages jaunes 1 à 10, la discussion n'est pas demandée.

Pages blanches 12 à 18.

M. Frédéric Hubleur s'est aperçu qu'il y avait des frais d'études graphologiques lors de l'engagement de personnel. Bien que ces frais soient peu élevés, il trouve dommage que les deniers publics soient utilisés à cet effet. Il mentionne également que de nombreuses études dans les ressources humaines ont prouvé que ces rapports étaient parfaitement nuls.

M. François Massy, Municipal répond à M. Hubleur qu'il est vrai que lors d'engagements dans son dicastère, la Cheffe des RH lui a proposé de faire des études graphologiques, il avait c'est vrai quelques doutes mais il doit reconnaître que les résultats se sont révélés probants en ce qui concerne les personnes avec qui ils ont été en contact. Il souhaite préciser à M. Hubleur que cet instrument d'appréciation d'évaluation constitue une aide à la décision et qu'une étude graphologique se fait avec l'accord du candidat. Lors de la 2^{ème} entrevue avec le candidat le résultat de l'étude est donnée au candidat et une discussion est ouverte à ce sujet. Donc, il semble que de la manière dont c'est pratiqué dans notre Administration on peut parler d'une procédure transparente.

M. le Président poursuit la discussion, la parole n'est plus demandée, elle est close.

Pages 19 à 22 Finances

Pages 23 à 28 Domaines et bâtiments

Pages 29 à 34 Travaux

Pages 35 à 42 Instruction publique et cultes

Pages 43 à 45 Police

Pages 46 à 50 Sécurité sociale

Pages 50 à 54

Pages bleues 55 à 69

Pages mauves 70 à 79

Pages roses 80 à 83

Page 84

Page 86

Retour sur la page 11 pour un résumé de tous ces comptes.

Pour tous les comptes sur les pages énumérées ci-dessus, aucune discussion n'a été demandée.

M. le Président poursuit avec le Rapport de Gestion de la Municipalité au Conseil communal pour l'exercice 2009. Il propose de l'examiner chapitre par chapitre.

Partie communale, pages 1 à 9

Partie Conseil communal, pages 10 à 23

Administration générale pages 24 à 27

Pour ces 3 parties la discussion n'est pas demandée.

Ressources humaines pages 28 à 34

M. Georges-Henri Chevallaz se réfère à la page 33 avec l'échelle des salaires. Il aimerait souligner que cette grille n'apporte pas grand-chose, elle montre le salaire minimum et le salaire maximum et on ne sait pas à quoi cela correspond. Il souhaiterait que la Commission de Gestion se penche sur cette grille et ce serait mieux que d'avoir une grille au hasard dans le rapport de gestion de la Municipalité.

19h.27 arrivée de M. Amédée Genton, l'effectif passe à **56 membres présents.**

M. le Président poursuit la discussion

Finances pages 35 à 37

Police pages 38 à 39

Contrôle des habitants et taxes de séjour pages 40 à 45

Feu pages 46 à 52

Travaux domaines et environnement pages 53 à 68

Affaires sociales pages 69 à 77

Ecoles et jeunesse pages 78 à 98

Aménagement du territoire et urbanisme pages 99 à 114

Pour ces 8 parties la discussion n'est pas demandée.

Mobilité pages 115 à 123

M. Jean-Luc Roggo aimerait remercier la Municipalité pour avoir augmenté le nombre d'abonnements. Il constate avec plaisir que le pourcentage d'utilisation est de 91.74 ce qui rend l'exercice bénéficiaire de plus de frs. 8'500.-

Pour mémoire, il a repris les chiffres de 2007, il y avait seulement 4 abonnements et un taux d'utilisation de 87%. Il fait l'hypothèse qu'on a pas atteint le seuil entre l'offre et la demande et il se demande si on ne pourrait pas augmenter le nombre de ces abonnements. En contre partie, il a lu que les CFF avaient envie de réduire l'utilisation journalière de ces abonnements et de les rendre valables dès 9h. S'ils mettaient en application cette mesure il demanderait à la Municipalité de bien vouloir réagir auprès des CFF afin d'exprimer le mécontentement des Communes par rapport à cette limitation d'utilisation.

M. François Massy, Municipal remercie M. Roggo pour son intervention. Concernant l'augmentation du nombre d'abonnements il nous informe que cela va être étudié et peut-être que cela vaudrait la peine d'en avoir 2 de plus.

Concernant la remarque, il est vrai que dans la Presse il a été fait mention de la limitation de la durée de ces abonnements. De fortes réactions ont été entendues dans toute la Suisse et il espère que les CFF renonceront à mettre cette limitation en application.

M. le Président poursuit la discussion

Bâtiments pages 124 à 130

Epuration des eaux pages 131 à 134

Culture, sports et loisirs pages 135 à 144

Cultes pages 145 à 147

Partie intercommunale pages 147 à 183

Pour ces 5 parties la discussion n'est pas demandée, elle est close.

M. le Président poursuit avec le Rapport de la Commission de gestion. Il donne la parole à **M. Jean-Michel Barbey** pour la lecture des remerciements et des conclusions de son rapport.

M. le Président ouvre la discussion sur l'ensemble du rapport. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

M. le Président poursuit avec les réponses de la Municipalité aux questions de la Commission de Gestion. La discussion est ouverte sur l'ensemble des réponses.

M. Jean-Luc Roggo reprend la dernière question, point 7, et aimerait savoir si nous sommes en droit de connaître le nom de l'entreprise identifiée qui est citée dans ce paragraphe et d'avoir quelques éléments sur le contenu de la notification d'assainissement qui leur a été envoyée.

M. Christian Maeder, Municipal répond qu'il s'agit d'une seule entreprise qui nous envoie ses odeurs. Cette société doit se mettre aux normes et surtout avoir des filtres plus efficaces. Ce sont des odeurs d'hydrocarbures qui nous viennent dans la plaine du Croset. Il s'agit du poste d'enrobés bitumineux de l'entreprise Implenia. Ce problème est connu maintenant et on espère être à la fin de nos peines. Au 30 juin 2011 ils doivent être aux normes ou ils doivent fermer le site de production tout simplement.

M. le Président poursuit la discussion, elle n'est plus demandée, elle est close.

Avant de passer au vote et conformément au règlement, **M. le Président** ouvre encore une fois la discussion sur le Rapport de Gestion de la Municipalité, le Rapport de la Commission de Gestion, les comptes communaux et les réponses de la Municipalité. La discussion n'est pas demandée, elle est close.

M. le Président nous relit les conclusions du Rapport de Gestion de la Municipalité.
Au vote le Rapport de Gestion ainsi que les comptes communaux 2009 sont acceptés à l'unanimité.

En conséquence :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le rapport de la Municipalité sur cet objet ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2009 tels que présentés concernant l'objet :

Gestion et comptes communaux.

M. Charly Rothen, Municipal tient à remercier au nom de la Municipalité le Conseil Communal pour la confiance qu'il vient de témoigner par l'acceptation de ces comptes.

M. le Président nous relit les conclusions du Rapport de la Commission de Gestion.
Par un vote à l'unanimité la Commission de gestion 2009-2010 est déchargée de son mandat et il la remercie pour son travail.

Avant de clore ce point de l'ordre du jour, il tient à remercier la Municipalité ainsi que M. Claude Salzmann, boursier, pour l'excellence des documents préparés.

POINT 9 : Réponse à l'interpellation de M. Daniel Sage "Où en est la croisée des chemins ?" Réseau de mobilité douce dans le cadre de la construction du bâtiment socioculturel et des logements protégés.

M. le Président donne la parole à M. Daniel Sage.

M. Daniel Sage tient à remercier la Municipalité pour sa longue réponse à cette interpellation. Personnellement sur le fond il n'est pas encore très convaincu. Concernant les 4 branches de cette croisée, en fait dans le projet il y en a 2 ½ qui sont projetées et il pense qu'il faut encore une bonne dose d'optimisme pour espérer de voir se réaliser un jour les 4 branches complètes vu la configuration des lieux et les relations avec le Centre commercial. Il ne voudrait pas entrer dans une polémique mais juste relever 2 points.

Concernant les concessions soit disant faites par le Centre commercial pour le parking à vélo, il tient à spécifier que le Centre commercial a réalisé le parc à vélo sous la pression de « pro-vélo ». Concernant la rampe d'entrée il pense que c'est une erreur en termes d'aménagement et en termes d'esthétique là ou elle sera finalement placée.

M. Daniel Sage formule un vœu à la Municipalité. Celui-ci figure en **annexe no. 1** de ce PV.

Mme Danièle Petoud Leuba, Municipale, comprend très bien l'intervention de M. Sage. Elle tient à souligner que la Municipalité a tout fait pour essayer de réaliser le plus vite possible, et ce n'est pas un projet mais un concours d'idées. Elle signale qu'il y a eu plusieurs discussions avec M. Nussbaumer et elle tient à préciser que dans le premier projet qui avait été fait par rapport à la rampe, la sortie donnait sur le bâtiment socioculturel. Les premières discussions avec M. Nussbaumer ont permis de changer la sortie de la rampe qui maintenant va en direction de la station-service. Il y a donc eu toute une modification du plan que M. Nussbaumer a accepté de faire et a pris en charge, on ne peut donc pas dire qu'il n'a pas été coopératif.

Concernant la remarque au sujet des oppositions de pro-vélo, elle est heureuse de constater que ces oppositions permettent de faire prendre conscience au propriétaire du Centre commercial que l'avenir sera peut-être avec moins de véhicules et plus de vélos. Lors d'une rencontre avec M. Nussbaumer elle avait été assez satisfaite de réaliser qu'il était assez favorable pour créer un parking sous le magasin de sports. Actuellement ce parking est utilisé par des employés du Centre commercial.

Elle pense qu'il faut continuer à travailler sur ce sujet et cela va dans le sens du vœu de M. Sage. Il faut encore du temps et elle est persuadée que le propriétaire du Centre commercial va aussi dans ce sens mais peut-être moins vite que nous aimerions.

M. François Massy, Municipal aimerait encore donner un complément concernant la convention et l'engagement de principe qui ont été passés entre la Commune d'Ecublens et M. Nussbaumer. Il y figure que les axes piétonniers devront être assurés dans leurs continuités par un cheminement avec trottoir ou par un marquage au sol entre le ch. du Veilloud et le ch. du Croset ainsi qu'entre la route du Bois et le ch. du Stand. Des études ultérieures permettront de définir l'application du principe. Donc, il y a des engagements qui ont été pris, effectivement on ne peut pas réaliser tout cela d'un jour à l'autre mais la Commune s'est quand même couverte auprès de notre partenaire du Centre commercial.

POINT 10. Election du (de la) Président(e) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

M. le Président nous informe que les 3 prochaines élections sont faites à bulletins secrets.

M. le Président attend les propositions.

Au nom du Groupe Forum, M. Hans Peter Guilbert propose la candidature de M. Jean-Michel Barbey.

Bulletins distribués	56
Bulletins rentrés	56
Blancs	4
Nul	1
Valables	51

M. Jean-Michel Barbey est élu avec 51 voix.

M. Jean-Michel Barbey remercie le Conseil pour son élection et l'informe qu'il fera tout pour la confiance témoignée lors de ce vote.

POINT 11. Election du 1^{er} (de la 1^{ère}) Vice-Président(e) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Au nom du Groupe ACDE, Mme Anne-Claude Gilli propose la candidature de M. José Birbaum.

Bulletins distribués	56
Bulletins rentrés	56
Blancs	6
Nul	0
Valables	50
Voies éparses	3

M. José Birbaum est élu avec 47 voix.

M. José Birbaum remercie le Conseil pour son élection et la confiance témoignée.

POINT 12. Election du 2^{ème} (de la 2^{ème}) Vice-Président(e) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Au nom du Groupe PSIG, Mme Eulalia Durussel propose la candidature de M. Germain Schaffner.

Bulletins distribués	56
Bulletins rentrés	56
Blancs	4
Nul	1
Valables	51
Voies éparses	3

M. Germain Schaffner est élu avec 48 voix.

M. Germain Schaffner remercie le Conseil pour la confiance témoignée et accepte avec plaisir son élection.

POINT 13. Election de deux scrutateurs (trices) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

M. le Président nous informe que les élections suivantes se font à main levée.

Au nom du Groupe ACDE, Mme Anne-Claude Gilli propose la candidature de Mme Elisabeth Masson.

Au nom du Groupe PSIG, Mme Eulalia Durussel propose la candidature de M. Pascal Conti.

Ces 2 personnes sont élues à l'unanimité sous les applaudissements du Conseil.

POINT 14. Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) - 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

Au nom du Groupe UDC, M. Michel Miéville propose la candidature de Mme Christiane Roy Blanchoud.

Au nom du Groupe FORUM, M. Hans-Peter Guilbert propose la candidature de Mme Marie-Anne Palanca.

Ces 2 personnes sont élues à l'unanimité et une salve d'applaudissements salue cette élection.

POINT 15. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2010) – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

M. Le Président attend les propositions. Sont proposés :

Pour le Groupe ACDE

- Mme Christine Meyer-Favey
- M. Claude Masson
- M. Samuel Karlen

Pour le Groupe FORUM

- **M. Hans-Peter Guilbert**
- **M. Christophe Cartier**
- **M. François Chapuis**
- **M. Aurelio Musio**

Pour le Groupe PSIG

- **Mme Inès Bortis**
- **M. Germain Schaffner**
- **M. Carlo Volpi**

Pour le Groupe UDC

- **M. Alain Blanchoud**

M. le Président rappelle que nous sommes en présence de 11 candidats pour 11 postes et il propose de les élire par acclamations. Les applaudissements témoignent que ces élections sont faites à l'unanimité.

M. le Président félicite toutes les personnes élues et leur souhaite un bon travail.

POINT 16. Communications municipales.

M. le Président nous informe qu'il n'y a pas de communications écrites pour ce soir mais que 2 Municipaux souhaitent s'exprimer.

Mme Pascale Manzini, Municipale souhaite faire un communiqué sur le Chalet les Alouettes de Morgins. Son intervention figure dans son intégralité en **annexe no. 2** de ce PV.

M. Michel Farine, Municipal souhaite apporter une réponse à la question de **M. Michel Miéville** lors du Conseil du 27 mai dernier. Cette réponse figure dans son intégralité en **annexe no. 3** de ce PV.

POINT 17. Divers et propositions individuelles.

M. le Président ouvre la discussion.

Mme Elisabeth Masson a une question à la Municipalité au sujet de la place de jeux de la Coquerellaz. Son intervention figure en **annexe no. 4** de ce PV.

M. Christian Maeder, Municipal répond que l'ensemble des places de jeux ont été rénovées suite à un préavis accepté par le Conseil communal et les surfaces absorbantes en revêtement synthétique ont été réalisées sous et autour des jeux en respectant les normes de sécurité. Les autres zones des places de jeux ont été laissées en l'état, c'est-à-dire sous forme de terrain naturel mais plutôt gravilloneux. Inévitablement ces gravillons constamment allaient sur le synthétique et sur les zones qui étaient là pour protéger les enfants d'une chute. Par soucis d'entretien et aussi pour garantir que l'usure ne soit pas trop rapide, le Service a souhaité pouvoir poser de l'enrobé sur les zones gravillonnées. Bien sûr que par des températures élevées et sous le soleil cela peut engendrer des températures supérieures. Il pense que les avantages retirés pour avoir procédé à ce revêtement sont certainement supérieurs aux inconvénients.

M. Christophe Cartier aimerait informer les membres de la Commission de bien vouloir passer auprès de lui après la séance.

M. le Président poursuit la discussion, elle n'est plus demandée, elle est close. En guise de discours de fin de Présidence, **M. le Président**, souhaite nous donner les informations suivantes:

- 24 préavis ont été traités par 139 conseillers = 252H
- Les 3 Commissions permanentes gestion, finances, naturalisation ont siégé 42 fois = 738 h
- Nous avons eu 10 conseils avec une moyenne de 63 conseillers = 1575H
- Le Bureau s'est réuni 23 fois pour préparer 12 séances, des votations et une sortie = 375H
- L'ensemble des Membres du conseil a consacré à la commune = 2940 heures
- Ne venez pas me dire que la petite augmentation que nous vous demandions n'aurait pas été la bienvenue ...

L'ordre du jour étant épuisé, **M. le Président** nous convie à la traditionnelle verrée offerte par la Municipalité tout en regardant le match. Il nous rappelle que la prochaine séance du Conseil est fixée au 23 septembre 2010 à 20h. dans cette même salle.

M. le Président souhaite à toutes et à tous une excellente fin de soirée et un bon week-end. La séance est levée, il est 20h30.

Ecublens, le 23 août 2010

Le Président

Le Secrétaire

Alain Blanchoud

Michel Häusermann

Annexes mentionnées.